

Conseil des services communautaires de Terre-Neuve-et-Labrador

25, avenue Anderson

St. John's (T.-N.-L.) A1B 3E4

Téléphone : 709-753-9860 Sans frais : 866-753-9860

Télécopieur : 709-753-6112

Courriel : pennyrowe@cscnl.ca Twitter : @CSCNL

**Patron : Son Honneur Frank F. Fagan, C.M., O.N.L., M.B.A.
Lieutenant-gouverneur de Terre-Neuve**

4 août 2017

Madame Suzie Cadieux
Greffière du Comité permanent des finances
131, rue Queen
6^e étage
Chambre des communes
Ottawa (Ontario) K1A 0A6

Madame,

Vous trouverez ci-joint un mémoire présenté dans le cadre des consultations prébudgétaires en vue du budget fédéral de 2018.

Au plaisir,

Penelope Rowe, C.M., M.Sc.

PDG

Mémoire présenté dans le cadre des consultations prébudgétaires

Par le

**Conseil du secteur communautaire
Terre-Neuve-et-Labrador
25, avenue Anderson
St. John's (T.-N.-L.) A1B 3E4
Téléphone : 709-753-9860 Sans frais : 866-753-9860
Télécopieur : 709-753-6112
Site Web : communitysector.nl.ca
Twitter @CSCNL**

Personne-ressource : Penelope M. Rowe C.M. M.Sc.

Courriel : pennyrowe@cscnl.ca

4 août 2017

Résumé

Le Conseil du secteur communautaire de Terre-Neuve-et-Labrador est un organisme de bienfaisance enregistré qui se consacre au progrès économique et social. Fondé en 1976 en tant que programme de démonstration novateur à l'aide de fonds fédéraux, le CSC de T.-N.-L. sert les intérêts de la population de notre province en agissant à titre d'organisme central de recherche et de services directs à l'appui de milliers d'organisations de l'ensemble de la province. Voici nos principales suggestions :

1. Maintenir et accroître le soutien financier pour les programmes d'emploi jeunesse.
2. Établir un lien entre les programmes d'emploi et l'acquisition de compétences en matière de développement de carrière. Des séances d'apprentissage en développement de carrière devraient être incorporées dans les programmes d'emploi financés par le gouvernement fédéral.
3. Mettre sur pied une « table ronde » de dirigeants d'organismes sans but lucratif possédant une expérience du développement de carrière sur le terrain, afin d'examiner un cadre renforcé aux fins de la prestation efficace et efficiente des programmes d'emploi et de formation professionnelle qui visent à aider les personnes à devenir plus productives.
4. Continuer d'améliorer l'accès aux études postsecondaires pour les Canadiens à faible revenu par l'entremise du Bon d'études canadien.
5. Le gouvernement fédéral devrait reconnaître davantage la contribution économique du secteur sans but lucratif et envisager d'offrir un plus grand soutien à la recherche appliquée et au développement en vue de favoriser l'innovation au sein des « entreprises » sans but lucratif.

Introduction

Le Conseil du secteur communautaire de Terre-Neuve-et-Labrador est un organisme de bienfaisance enregistré qui se consacre au progrès économique et social. Fondé en 1976 en tant que programme de démonstration novateur à l'aide de fonds fédéraux, le CSC de T.-N.-L. sert les intérêts de la population de notre province en agissant à titre d'organisme central de recherche et de services directs à l'appui de milliers d'organisations de l'ensemble de la province. Nous entretenons une relation durable et productive avec les gouvernements fédéral et provinciaux depuis notre fondation et avons contribué de façon importante à l'élaboration des politiques fédérales en plus d'offrir de nombreux programmes en collaboration avec le gouvernement du Canada et en son nom. La PDG du Conseil a œuvré au sein de nombreux comités et organismes fédéraux notamment à titre de vice-présidente du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada.

La vision du CSC de T.-N.-L. est une société prospère et accueillante qui appuie les personnes, les familles et les collectivités. Notre mission est d'encourager la

participation citoyenne, l'intégration du développement social et économique et un leadership dans l'élaboration de la politique d'intérêt public. Nous produisons des connaissances, soutenons l'avancement du leadership éclairé, encourageons le bénévolat, formons des chefs de file, renforçons les capacités et élaborons des programmes d'emploi novateurs pour les adultes et les jeunes. Nos activités sont fondées sur des éléments probants et s'appuient sur des recherches, des projets pilotes, la rétroaction de consommateurs ainsi que sur des erreurs et des échecs.

Parmi nos activités caractéristiques pertinentes au présent mémoire figurent la conception et la prestation de programmes d'amélioration de l'emploi pour les jeunes, notamment les suivants :

Le Programme travail et services pour les étudiants (PTSPE) a jumelé 290 étudiants avec 282 organismes sans but lucratif au sein de 142 collectivités en 2016. Trente-cinq pour cent des étudiants ont trouvé un emploi dans des collectivités comptant une population de moins de 1 000 habitants. Les étudiants ont effectué 280 heures de service communautaire, pour lesquelles ils ont reçu des crédits pour frais de scolarité qu'ils pourront utiliser dans n'importe quel établissement postsecondaire du monde entier. Ce programme unique, qui en est maintenant à sa vingtième année, a permis à plus de 12 000 étudiants de trouver des emplois valorisants tout en encourageant la poursuite d'études postsecondaires. Il a également pour avantage d'offrir aux jeunes une meilleure connaissance de l'impact des organismes bénévoles et sans but lucratif sur la collectivité et le bien-être personnel. Sa conception et sa prestation en font un programme rentable, dont l'impact est immense.

AMPLIFY (Assisting My Potential – initiative d'emploi pour les jeunes) vise à trouver un emploi d'été pour les jeunes à risque et vulnérables qui font face à des obstacles à l'emploi et offre à ceux-ci des séances d'apprentissage en développement de carrière dans le cadre de leur emploi d'été. Les étudiants sont jumelés avec des employeurs du secteur privé et d'organismes sans but lucratif. Un nouveau projet pilote est toujours en cours, mais certains des participants nous ont déjà mentionné que les possibilités d'apprentissage leur ont permis de développer une nouvelle attitude et de changer considérablement leur perception d'eux-mêmes.

Ces programmes qui s'adressent aux jeunes des collectivités rurales et éloignées ont principalement pour but d'établir un lien entre les premières expériences de travail et les objectifs et activités liés à la carrière, et ont un rôle énorme à jouer dans l'établissement de la base nécessaire à l'amélioration de la productivité des personnes. Dans certains cas, ils permettent d'attirer des jeunes et de les empêcher de quitter le marché du travail. Les programmes motivent les jeunes à découvrir le monde de l'emploi ainsi qu'à apprendre l'importance du dévouement en milieu de travail et la valeur des activités de leurs employeurs. En outre, ils aident les jeunes à préparer leur curriculum vitae, à comprendre les comportements à adopter en milieu de travail et à renforcer leur motivation de réussir. Il s'agit de moyens simples, peu coûteux et

efficaces de préparer les jeunes à devenir des membres plus ambitieux et plus productifs de la population active.

Réponse aux deux questions du Comité

Suggestions de mesures fédérales qui aideraient les Canadiens à être plus productifs

Les premières expériences de travail sont énormément importantes. Elles devraient être positives et fournir une possibilité de développement personnel.

Selon nous, il serait extrêmement utile d'accroître le soutien financier destiné aux programmes d'emplois d'été comme le programme Emplois d'été Canada afin d'aider les jeunes à devenir plus productifs. Le niveau de financement actuel semble insuffisant pour répondre aux demandes des employeurs, et le nombre de semaines de travail approuvé dans certaines régions ne suffit pas en règle générale pour favoriser une véritable expérience d'apprentissage et de travail.

1. Maintenir et accroître le soutien financier pour les programmes d'emploi jeunesse.

Souvent, les compétences les plus importantes que doivent acquérir les jeunes ont trait au savoir-être, qui, bien que non enseigné dans le cadre de nombreux programmes d'éducation, est d'une grande utilité. En voici un bref exemple : une des séances d'apprentissage offertes par le Conseil des services communautaires de T.-N.-L. est consacrée à la façon de se présenter, de regarder les gens dans les yeux et de serrer la main. Simple, croyez-vous? Pas important? Ce n'est pas un secret pour personne, me direz-vous? À l'heure actuelle, il importe d'apprendre à utiliser les médias sociaux pendant vos heures de travail et à être prudent quant à la façon dont vous vous présentez sur les médias sociaux. L'étiquette en milieu de travail est cruciale, mais cette notion n'est souvent pas comprise ou enseignée.

2. Établir un lien entre les programmes d'emploi et l'acquisition de compétences en matière de développement de carrière. Le CSC de T.-N.-L. recommande au gouvernement du Canada de tenir obligatoirement des séances d'apprentissage en développement de carrière dans le cadre des programmes d'emploi qu'il finance.

Nous encourageons le gouvernement fédéral à maintenir et à élargir l'important programme de stages qui était offert aux récents diplômés par Innovation, Sciences et Développement économique Canada, anciennement Industrie Canada. Assurez-vous de ne pas offrir exclusivement ces stages dans les industries technologiques. Il est primordial de continuer d'axer les mesures

fédérales sur l'innovation sociale également. *L'innovation sociale est le processus qui consiste à élaborer et à déployer des solutions efficaces à des problèmes sociaux et environnementaux complexes et souvent systémiques en vue de favoriser le progrès social.* (École supérieure de commerce de Stanford).

3. Mettre sur pied une « table ronde » de dirigeants d'organismes sans but lucratif possédant une expérience du développement de carrière sur le terrain, afin d'examiner un cadre renforcé aux fins de la prestation efficace et efficiente des programmes d'emploi et de formation professionnelle qui visent à aider les personnes à devenir plus productives.

Conformément à l'annonce faite dans le cadre du budget fédéral de 2017, il est nécessaire d'accroître rapidement le nombre d'inscriptions au Bon d'études canadien, une particularité du régime enregistré d'épargne-études qui permet d'aider financièrement les familles à faible et moyen revenu. Jusqu'à maintenant, seuls 30 % des enfants admissibles y sont inscrits. Le nombre d'inscriptions est moins élevé dans certaines régions du pays et particulièrement dans les petites collectivités où l'accès aux services bancaires et financiers est limité. Il faudrait intensifier les efforts en vue de faire avancer ce dossier, et les politiciens fédéraux devraient être mieux informés des façons de promouvoir cette possibilité auprès de leurs électeurs en raison de leur grande capacité à joindre les familles canadiennes.

4. Continuer d'améliorer l'accès aux études postsecondaires pour les Canadiens à faible revenu par l'entremise du Bon d'études canadien.

Suggestions de mesures fédérales qui aideraient les entreprises canadiennes à être plus productives et concurrentielles?

Nous sommes d'avis qu'un bon nombre d'organismes sans but lucratif contribuent largement à l'économie et qu'ils produisent et offrent souvent des biens et services dans des conditions similaires à celles du marché. Notre opinion est fondée sur une étude pilote sans précédent. En 2016, le CSC de T.-N.-L., en collaboration avec le Département d'économie de l'Université Memorial, a examiné les contributions économiques des organismes du secteur communautaire. Cette analyse approfondie de 45 organismes de la région de St John's a fourni des renseignements intéressants sur leurs retombées économiques directes et induites. Ils sont responsables de la création de 1 279 emplois dans l'économie (804 emplois directs et 475 emplois induits créés grâce aux activités locales d'entreprises qui offrent des biens et services à ces groupes). Par conséquent, chaque fois que deux emplois directs sont créés dans des organismes du secteur communautaire, 1,2 poste à temps plein *supplémentaire* est créé grâce à leurs dépenses. En outre, ces 45 groupes ont retourné 18 millions de dollars aux gouvernements par le biais des impôts, et on estime que leurs dépenses ont eu une incidence positive sur le PIB de 74 millions de dollars. Il convient de noter qu'environ 60 % de leurs revenus provenaient de recettes gagnées, de fondation, de

dons et de fonds autres que ceux du gouvernement provincial.

Voir <http://communitysector.nl.ca/f/demonstratingeconomiccontributions.pdf>.

Les organismes sans but lucratif, les œuvres de bienfaisance et les entreprises à vocation sociale, qui ne sont souvent pas considérés comme une partie intégrante de l'économie et de la croissance économique, apportent une contribution importante et génèrent des recettes gagnées considérables. L'opinion souvent prédominante selon laquelle les seuls « vrais » emplois sont créés dans le secteur privé manque de perspicacité et entraîne beaucoup d'occasions manquées.

Selon nous, les organismes sans but lucratif jouent souvent un rôle de chef de file dans la formation de futurs employés du secteur privé. Il faudrait s'efforcer davantage de mieux comprendre l'innovation et le leadership dont font preuve bon nombre de groupes de bienfaisance et sans but lucratif.

Un plus grand leadership pourrait être exercé au sein de certains ministères fédéraux afin qu'ils comprennent mieux le rôle et la contribution essentiels de nombreux organismes sans but lucratif en matière de productivité et de compétitivité, ainsi qu'auprès de leurs dirigeants qui considèrent parfois le secteur sans but lucratif comme étant d'une importance secondaire. Il serait possible de les encourager à se renseigner davantage sur la valeur collective et la contribution économique du secteur et de les habilitier à soutenir le développement social sans entrave comme un élément indispensable de la croissance économique. Cette approche permettrait d'accroître la capacité du secteur sans but lucratif d'appuyer les efforts visant à améliorer la productivité et la compétitivité des entreprises et d'y contribuer.

5. Le gouvernement fédéral devrait reconnaître davantage la contribution économique du secteur sans but lucratif et envisager d'offrir un plus grand soutien à la recherche appliquée et au développement en vue de favoriser l'innovation au sein des « entreprises » sans but lucratif.

En résumé, le secteur communautaire de Terre-Neuve-et-Labrador encourage le gouvernement fédéral à reconnaître pleinement le secteur sans but lucratif en tant que moteur économique important et non seulement comme un élément secondaire dans l'économie et à veiller à ce que ses dirigeants deviennent des partenaires dans le cadre de toutes les possibilités de croissance économique et de croissance des entreprises. Le secteur possède d'excellentes connaissances en vue de stimuler l'innovation et d'améliorer la compétitivité du Canada.

Je vous remercie de m'avoir donné cette occasion d'exprimer mon point de vue.



Community Sector Council
Newfoundland and Labrador

Notes d'allocation pour le Comité permanent des finances

Penelope M. Rowe, Conseil du secteur communautaire de Terre-Neuve-et-Labrador

Le lundi 16 octobre 2017, 9 h

Je vous remercie de m'avoir invitée à participer à cette consultation prébudgétaire.

Permettez-moi d'abord de présenter notre organisme et mettre mes observations en contexte.

Fondé en 1976 en tant que programme pilote novateur soutenu par des fonds fédéraux, le Conseil du secteur communautaire de Terre-Neuve-et-Labrador (CSC de T.-N.-L.) est un organisme de bienfaisance enregistré qui se consacre au progrès économique et social. Sa vision est celle d'une société prospère et accueillante qui soutient les individus, les familles et les collectivités. Le CSC de T.-N.-L. appuie la participation citoyenne, l'intégration du développement social et économique et un leadership dans l'élaboration de la politique d'intérêt public.

À titre d'organisme central, le CSC fait progresser les connaissances, encourage le bénévolat, favorise le leadership, renforce les capacités et œuvre en vue de réduire la pauvreté et ses effets à long terme. Il offre des programmes d'emploi innovateurs, notamment aux jeunes, tout en soutenant des centaines d'organismes et des milliers de personnes et de familles.

Au CSC, nous croyons que le secteur communautaire (souvent appelé le secteur social, bénévole ou à but non lucratif) est au **centre** du progrès économique et social. Une « économie civique » forte encourage la productivité des citoyens, contribue au secteur privé et offre divers programmes d'intérêt public.

Nous bénéficions tous des organismes communautaires, qui mobilisent des millions de bénévoles et d'employés en soutien à des collectivités saines et florissantes. Les organismes à but non lucratif influent sur tous les aspects de nos

Le secteur communautaire est au centre du progrès économique et social

vies : ils administrent des complexes sportifs, offrent des services sociaux et sanitaires, entretiennent des sentiers de randonnée, déploient des équipes de recherche et sauvetage, assurent la prestation de programmes liés aux arts, à la culture et au patrimoine, favorisent l'autonomie des personnes handicapées, fournissent des services aux jeunes et aux aînés et, en général, améliorent notre qualité de vie.

J'aborderai maintenant les questions précises que le comité a posées cette année. Mes observations sont tirées du mémoire soumis à votre comité en août 2017.

Suggestions de mesures fédérales qui aideraient les Canadiens à être plus productifs

Recommandation 1

Nous vous encourageons à maintenir et à accroître le soutien financier offert aux programmes d'emploi jeunesse, comme Emplois d'été Canada, Connexion compétences et les stages pour les jeunes.

Les premières expériences de travail sont très importantes. Elles devraient être positives et fournir des possibilités d'épanouissement personnel.

Il serait extrêmement utile d'accroître le soutien financier destiné aux programmes d'emplois d'été par le truchement du programme Emplois d'été Canada pour aider les jeunes à accroître leur productivité. Le niveau de financement actuel semble insuffisant pour répondre aux demandes des employeurs, et le nombre de semaines de travail approuvé dans beaucoup de régions ne suffit pas à favoriser une véritable expérience d'apprentissage et de travail.

Le CSC a permis à plus de 12 000 jeunes de trouver un emploi auprès d'organismes à but non lucratif, dont la majorité dans de petites collectivités rurales [NDT : phrase incomplète dans la version anglaise].

Recommandation 2

Nous suggérons que le Budget 2018 prévoie l'inclusion d'occasions d'apprentissage en développement de carrière dans les programmes d'emploi financés par le gouvernement du Canada.

Le secteur communautaire est au centre du progrès économique et social

Souvent, les compétences les plus importantes que doivent acquérir les jeunes ont trait au savoir-être, qui, bien qu'il ne soit pas enseigné dans le cadre de nombreux programmes d'éducation, est d'une réelle utilité.

Recommandation 3

Puisque le développement de carrière est essentiel à l'accroissement de la productivité des Canadiens, nous suggérons la mise sur pied d'une « table ronde » de dirigeants d'organismes à but non lucratif qui possèdent une expérience du développement de carrière sur le terrain, afin qu'ils créent ensemble un cadre renforcé de prestation efficace et efficiente des programmes d'emploi et de formation professionnelle en vue de soutenir l'amélioration de la productivité.

Recommandation 4

Conformément au Budget 2017, nous proposons d'améliorer rapidement l'accès aux études postsecondaires pour les Canadiens à faible revenu par le truchement du Bon d'études canadien. Nous suggérons également de porter son plafond à 2 000 \$ et de l'indexer à l'indice des prix à la consommation.

Le Bon d'études canadien est une particularité du régime enregistré d'épargne-études qui offre une aide financière aux familles à faible et moyen revenu. Jusqu'à maintenant, seuls 30 % des enfants admissibles y sont inscrits. Le nombre d'inscriptions est encore moins élevé dans certaines régions du pays, particulièrement dans les petites collectivités où l'accès aux services bancaires et financiers est limité. Il faudrait redoubler d'efforts en vue de faire avancer ce dossier et mieux informer les politiciens fédéraux des moyens de promouvoir cette possibilité auprès de leurs électeurs en raison de leur grande capacité à joindre les familles canadiennes.

Suggestions de mesures fédérales qui aideraient les entreprises canadiennes à être plus productives et compétitives

Nous croyons qu'une entreprise est un organisme ou une entité entreprenante qui mène des activités commerciales, industrielles ou professionnelles, qu'il s'agisse d'une entité à but lucratif ou d'un organisme à but non lucratif qui vise à remplir une mission caritative.

Le secteur communautaire est au centre du progrès économique et social

Recommandation 5

Nous exhortons le gouvernement fédéral à accroître la collecte de données essentielles par Statistique Canada sur le secteur à but non lucratif afin d'améliorer les processus décisionnels et la planification des affaires par le secteur à but non lucratif du pays.

Recommandation 6

Nous proposons la création d'un fonds pour l'innovation sociale semblable au Fonds stratégique pour l'innovation qui mettrait toutefois l'accent sur l'innovation sociale pour accroître les capacités à résoudre des problèmes complexes et à trouver de nouvelles façons de répondre aux besoins des Canadiens dans un contexte de changements démographiques et de nouvelles réalités économiques.

Bon nombre des solutions à des problèmes complexes sont trouvées par des groupes communautaires, qui font preuve de beaucoup de créativité. Il est crucial de tabler sur cette ingéniosité et de l'encourager encore plus. Nous sommes ravis de la mise sur pied du Groupe directeur sur la co-crédation d'une Stratégie d'innovation sociale et de finance sociale et espérons que son travail sera davantage soutenu dans le budget de 2018.

Recommandation 7

Enfin, le gouvernement fédéral devrait reconnaître davantage la contribution économique du secteur communautaire (à but non lucratif) et offrir un financement accru à la recherche et au développement en vue de favoriser l'innovation sociale.

Nous savons qu'un bon nombre d'organismes à but non lucratif contribuent largement à l'économie tout en améliorant la qualité de vie des Canadiens et de leurs collectivités. Les organismes à but non lucratif, les œuvres de bienfaisance et les entreprises à vocation sociale, qui, souvent, ne sont pas considérés comme faisant partie intégrante de l'économie et de la croissance économique, apportent une contribution importante et génèrent des recettes gagnées considérables. L'opinion souvent prédominante selon laquelle les seuls « vrais » emplois sont créés dans le secteur privé manque de vision et entraîne beaucoup d'occasions manquées.

Le secteur communautaire est au centre du progrès économique et social

En outre, les organismes à but non lucratif jouent un rôle de chef de file dans la formation de futurs employés du secteur privé. Il faudrait s'efforcer davantage de mieux comprendre l'innovation et le leadership dont fait preuve le secteur à but non lucratif.

En résumé, le gouvernement du Canada devrait saisir les occasions d'explorer davantage le rôle essentiel et la valeur collective du secteur tout en reconnaissant que le développement social est essentiel à la croissance économique.

Le Conseil du secteur communautaire de Terre-Neuve-et-Labrador encourage le gouvernement fédéral à reconnaître, dans son budget de 2018, le secteur à but non lucratif comme un moteur économique à part entière et non comme un secteur périphérique. Nous demandons un changement des mentalités et la prise de mesures audacieuses pour assurer l'inclusion de ses dirigeants à titre de partenaires dans **toutes** les occasions d'accroissement de la productivité et de la croissance des entreprises. Le secteur possède une capacité incroyable pour y contribuer et des connaissances pour stimuler l'innovation en vue d'améliorer la compétitivité au Canada.

Je vous remercie de m'avoir donné l'occasion de vous faire part de notre point de vue.